



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Rapport sur les Frères musulmans en France

Question au Gouvernement n° 720

Texte de la question

RAPPORT SUR LES FRÈRES MUSULMANS EN FRANCE

Mme la présidente . La parole est à Mme Laure Miller.

Mme Laure Miller . Monsieur le ministre de l'intérieur, il y a quelques jours, un rapport relatif à l'évaluation de la mouvance des Frères musulmans a été rendu public. Leur stratégie d'entrisme à bas bruit dans notre pays et la diffusion de leur idéologie au sein de nos écosystèmes locaux y sont dépeintes.

Nous savons que la stratégie des Frères musulmans repose en grande partie sur la victimisation. Or cette stratégie est partiellement gagnante en raison de certains groupes qui, ici même, abîment le débat par leurs postures idéologiques et clientélistes ! Ainsi l'extrême droite, en faisant l'amalgame entre islamisme et islam, et une partie du NFP, en refusant de voir la menace en face, sont en réalité des alliés objectifs des Frères musulmans ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR. – Exclamations prolongées sur les bancs du groupe RN et sur quelques bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.)*

M. Alexandre Dufosset . Menteuse !

Mme la présidente . S'il vous plaît !

Mme Laure Miller . Si la polarisation du débat public et médiatique ne semble laisser le choix qu'entre une dangereuse restriction de nos libertés publiques et une passivité coupable, nous défendons une autre voie ! En effet, la réponse est nécessairement multiple.

Mme la présidente . S'il vous plaît ! On n'entend pas l'oratrice !

Mme Laure Miller . Elle consiste sans aucun doute à soutenir nos concitoyens de confession musulmane qui pratiquent leur religion en parfaite harmonie avec les valeurs de la République.

M. Hendrik Davi . Va directement au RN !

Mme Laure Miller . Nous pensons que dénoncer l'entrisme des Frères musulmans, c'est précisément protéger nos compatriotes de confession musulmane dont l'image est profondément abîmée par ceux qui dévoient leur religion.

La réponse réside aussi dans un réveil de notre promesse républicaine. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)* C'est parce que notre République est en difficulté dans certains quartiers, parce que l'école a en partie perdu sa vocation émancipatrice, parce que nous avons laissé prospérer des discriminations dans notre

pays, que l'islam radical s'est engouffré dans nos manquements. (Exclamations sur quelques bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.)

Enfin, la réponse doit nécessairement consister aussi à mettre fin à nos petites lâchetés et à nos grandes hypocrisies en faisant preuve d'intransigeance à la moindre entaille infligée à nos valeurs républicaines, qu'il s'agisse de la liberté de conscience parmi nos enfants ou de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Monsieur le ministre, comment pouvez-vous organiser et permettre un débat serein et déterminé autour de ce rapport, afin qu'il constitue le point de départ d'une action résolue pour la préservation de notre République contre toute forme d'entrisme ? (*Applaudissements* sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs du groupe DR.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur . Je connais votre engagement s'agissant des questions que vous abordez. Vous avez raison de demander l'intransigeance. Je voudrais dire, pour poser correctement les bases du débat, qu'à l'échelle du monde, ce ne sont pas les démocraties occidentales qui font montre de cette intransigeance mais bien les pays musulmans. Je voudrais également répéter ici que le pire des amalgames consisterait à assimiler, à confondre l'islamisme et les islamistes avec l'islam et les musulmans. (*Applaudissements* sur quelques bancs des groupes EPR et DR.)

Mme Sabrina Sebaihi et Mme Danielle Simonnet . C'est ce que vous faites tous les jours, avec vos mots !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Je souhaite que nos compatriotes musulmans puissent exercer leur liberté de culte car c'est aussi cela, la laïcité, et j'y tiens par-dessus tout. (*Exclamations* sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.)

Là où le séparatisme prétend créer de petites contre-sociétés séparées, précisément, de la communauté nationale, l'entrisme a ceci de particulier qu'il veut tordre nos règles, les règles de la République, pour les acclimater à un agenda islamiste.

M. Jean-Philippe Tanguy . Vous laissez la porte ouverte !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Il faut, bien sûr, être intransigeant.

M. Laurent Jacobelli . Ça, on l'a dit il y a quinze ans ! Maintenant, il faut travailler !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . C'est la raison pour laquelle nous allons déployer nos efforts dans trois directions. Il est absolument fondamental de réorganiser totalement l'État, de le réarmer d'un nouvel arsenal pour traquer les circuits financiers et pour faire en sorte qu'en matière de publication des ouvrages illicites, nous disposions de nouvelles armes.

Nous devons aussi faire le nécessaire pour éviter que se reproduise ce qui s'est passé lors de la dissolution de BarakaCity et du CCIF, qui ont eu le temps d'entreprendre une dévolution de leurs biens, les uns à Londres, les autres en Belgique. Ce n'est pas normal !

Mme Hanane Mansouri . Ils ont été invités à l'Assemblée et vous l'avez accepté !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Là encore, un combat d'idées doit être mené auprès du grand public, qu'il faut informer, de même qu'il faut informer les fonctionnaires et les associations d'élus. Notre main ne tremblera pas !

M. Jean-Philippe Tanguy . Les barbus y croient !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État* . Il s'agit là d'un combat profondément républicain ! (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*)

M. Jean-Philippe Tanguy . C'est nul !

M. Laurent Jacobelli . Vous en parlez ; nous le ferons !

Données clés

Auteur : [Mme Laure Miller](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 720

Rubrique : Religions et cultes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 mai 2025